



*Dispositif Ma classe à la maison, un outil de mise en œuvre de la continuité pédagogique*

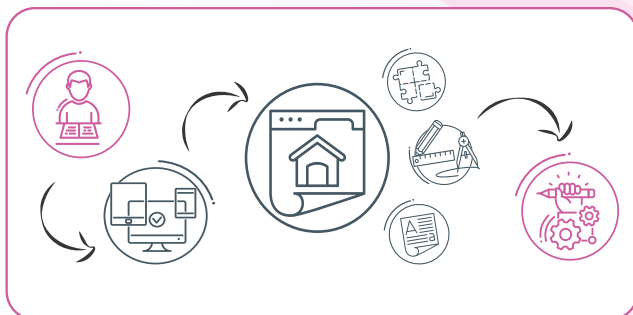


## NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Le dispositif *Ma classe à la maison* évolue en cette rentrée scolaire 2020.

Découvrez ci-dessous les nouveautés mises en place par le CNED, à compter du 7 septembre :

- les trois plateformes seront désormais accessibles à tous les élèves et à tous les enseignants qui souhaitent les utiliser ;
- le niveau de sécurité des classes virtuelles a été augmenté par l'intermédiaire d'un système de salle d'attente, les enseignants pourront donc identifier leurs élèves avant de les faire rentrer dans la classe virtuelle. Cette procédure permettra d'éviter les intrusions pendant les cours ;
- les parcours d'apprentissage proposés, de la petite section de maternelle à la terminale\*, sont classés par discipline permettant ainsi, en fonction des besoins, de sélectionner les contenus les plus adaptés pour découvrir, réviser ou approfondir les notions du programme. Elles seront mises en ligne en suivant le calendrier des programmes scolaires.



\*école (de la PSM au CM2), collège (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> et Segpa) et lycée (2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et Tle renovées, bacs STMG et ST2S) avec les cours de spécialités suivants pour les classes de 1<sup>re</sup> et Tle générales : mathématiques, numérique et sciences informatiques, espagnol, italien, allemand, anglais, latin, grec, histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques, sciences économiques et sociales, humanité-littérature-philosophie, sciences de la vie et de la terre, physique-chimie, arts plastiques, musique.

